

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**DEPARTEMENT DE CHARENTE MARITIME**  
**COMMUNE DE MONTENDRE**

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2017**

Convocation du 3 novembre 2017 – Transmise le 3 novembre 2017 – Affichée le 3 novembre 2017

\* \* \* \* \*  
- - - - -

L'an deux mil dix-sept, le 9 novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MONTENDRE – CHARDES – VALLET, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie de MONTENDRE, Salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur Patrick GIRAUDEAU.

**PRESENTS :** MM GIRAUDEAU P., DIEZ E., POUJADE Y., BRIAUD Céline, LATHIERE M., TUGAS M-N, BOULLE C., FABIEN-BOURDELAUD I., GLEIZES-NOCENTINI E., BOURDELAUD J-P., PIEFORT D., MAIMBOURG S., LAUZEL N., LATHIERE-JOLY R., CAILLET F-X., CRIARD-HERAUD J.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :** MM. Ludovic POUJADE (Pouvoir à Mme Elisabeth DIEZ), Bernard LALANDE (Pouvoir à Monsieur Patrick GIRAUDEAU), Mme TACHDJIAN-GERVAIS Jacqueline (Pouvoir à Madame Céline BRIAUD), Mme. Marie-Françoise GRUEL (Pouvoir à Madame Roseline LATHIERE-JOLY).

Madame Nathalie LAUZEL est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil municipal le procès-verbal de la réunion du 20 septembre 2017. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**DELIBERATION n° 017240DE091120171 : OUVERTURE DE CREDITS SUPPLEMENTAIRES LOTISSEMENT DE TIVOLI :**

Monsieur le Deuxième Adjoint expose qu'il a été décidé de réaliser une deuxième tranche d'aménagement des terrains du lotissement de Tivoli.

Il explique qu'il convient donc d'effectuer une ouverture de crédits supplémentaires pour régler ces travaux financés par les ventes de terrains pour un montant de 45 000 €.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	20	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

DECIDE :

- De voter l'ouverture de crédits supplémentaires comme ci-dessous détaillée :

<b>SECTION FONCTIONNEMENT – Article</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
6045 – Achats d'études, prestations services (terrains à aménager)	+ 45 000 €	
7015 – Vente de terrains aménagés		+ 45 000 €
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>+ 45 000 €</b>	<b>+ 45 000 €</b>

**DELIBERATION n° 017240DE091120172 : MODIFICATION DES TARIFS CANTINE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2018 :**

Monsieur le Deuxième Adjoint rappelle que les tarifs de restauration scolaire sont fixés librement par la Collectivité en charge de la restauration scolaire, il propose donc de réactualiser les tarifs cantine de Montendre, Chardes et Vallet au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Il explique que le tarif des cantines de Chardes et Vallet a été fixé par le SIVOS.

Sur Montendre, il est proposé d'augmenter le prix du repas des élèves de 2,35 € à 2,40 € et celui des adultes de 3,15 € à 3,25 €.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	<b>Répartition des voix</b>	<b>Précisions</b>
Pour	20	
Contre		
Abstentions		
Vote	Unanimité	

- fixe le tarif des cantines de Montendre, Chardes et Vallet comme suit au 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

	<b>Tarifs 2017</b>	<b>Tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2018</b>
Cantines de Montendre	2,35 €	2,40 €
Cantines de Chardes et Vallet	2,15 €	2,20 €
Cantine Adultes	3,15 €	3,25 €

**DELIBERATION n° 017240DE091120173 : CREATION D'UN POSTE DE CONSEILLER DELEGUE :**

Monsieur le Maire explique que, dans un souci de bonne gestion et d'efficacité de l'administration communale et considérant que l'ensemble des Adjointes bénéficie d'ores et déjà de délégations, il est nécessaire de créer un poste de conseiller délégué, ainsi que l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales en offre la possibilité.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	17	
Contre	3	MM. François-Xavier CAILLET et Roseline LATHIERE-JOLY (Mme Marie-Françoise-GRUEL)
Abstention		
Vote	Majorité	

- Décide de créer un poste de conseiller municipal délégué.

**DELIBERATION n° 017240DE091120174 : ELECTION AU POSTE DE CONSEILLER DELEGUE :**

Le Maire expose au Conseil Municipal que maintenant que le poste de conseiller délégué est créé, il convient de procéder à l'élection à ce poste.

Le Maire propose la candidature de Stéphanie MAIMBOURG sur ce poste.

Le Maire demande si un autre conseiller souhaite se porter candidat.

Aucune autre candidature n'est présentée.

Le Maire propose que MM. Nathalie LAUZEL et Janique CRIARD-HERAUD soient nommés assesseurs pour procéder au dépouillement à ses côtés. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Maire fait procéder au vote au scrutin secret pour le poste de conseiller délégué puis procède au dépouillement dont les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	3
Nombre de votants :	17
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
Nombre de suffrages exprimés :	17
Majorité absolue :	9

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Stéphanie MAIMBOURG	17	dix-sept

Le Maire proclame Stéphanie MAIMBOURG élue au poste de conseiller délégué.

**DELIBERATION n° 017240DE091120175 : SUBVENTION A LA VILLE DE SULZ AM NECKAR:**

Monsieur el Quatrième Adjoint rappelle que les festivités du 40<sup>e</sup> anniversaire du jumelage entre les villes de Sulz Am Neckar et de Montendre se sont déroulées en deux temps.

En 2016, une délégation allemande est venue en France pour célébrer cet anniversaire à Montendre. A cette occasion, la Ville de Sulz a offert des bancs sous forme de cubes de bois massif qui sont venus compléter l'aménagement du théâtre de verdure du château.

En 2017, une délégation française s'est rendue en Allemagne pour une célébration parallèle, à Sulz Am Neckar, cette fois-ci.

Il explique qu'il a été convenu avec la Ville de Sulz Am Neckar qu'à titre de cadeau d'anniversaire du jumelage, la Commune prendrait en charge la fourniture des installations hydrauliques liées à un projet de création d'une fontaine dans la ville de Sulz.

Au vu de la facture acquittée par la Ville de Sulz Am Neckar, la participation de la Commune de Montendre à ce projet s'élèverait à 4 291,19 €.

C'est pourquoi il est proposé de voter une subvention de 4 219,19 € à la Ville de Sulz Am Neckar au titre du cadeau de la Commune de Montendre dans le cadre des festivités du 40<sup>e</sup> anniversaire du jumelage.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	20	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- Décide d'attribuer une subvention de 4 219,19 € à la Ville de Sulz Am Neckar ;
- Précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget ;
- Autorise le Maire ou le Premier Adjoint à entreprendre toute démarche et à signer tout document nécessaire à cet effet.

#### **DELIBERATION n° 017240DE0911201716 :**

#### **MODIFICATION DE POSTE :**

Monsieur le Deuxième Adjoint rappelle que, lors du passage en Contrat à Durée Indéterminée de l'agent contractuel recrutée sur le poste de chargé de mission responsable de la vie associative, du Projet Educatif Local et des projets de développement, la Commission Ressources Humaines avait acté le principe d'un rendez-vous salarial en application de l'article 1-2 du décret 88-145 du 15 février 1988.

Ce rendez-vous salarial devait permettre une évolution de la rémunération de cet agent parallèle à l'échelle de rémunération applicable au grade d'attaché territorial.

Au 16 novembre 2017, en reprenant l'ancienneté dans l'échelon de manière analogue à ce qu'elle serait pour un attaché territorial titulaire, cet agent aura l'ancienneté requise pour prétendre au 6<sup>e</sup> échelon du grade d'attaché territorial selon la grille applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

C'est pourquoi, conformément au principe arrêté par la Commission Ressources Humaines, il est proposé de modifier la rémunération afférente à ce poste en la fixant par référence au 6<sup>e</sup> échelon de l'échelle de rémunération applicable au garde d'attaché territorial.

Par ailleurs, afin de simplifier la gestion de la situation de cet agent en cas de modification de l'échelle de rémunération sur la base de laquelle est calculée sa rémunération, il est proposé de préciser qu'en cas de modification de l'échelle de rémunération d'attaché territorial nécessitant un reclassement pour un fonctionnaire titulaire, la rémunération afférente à ce poste soit automatiquement alignée selon les modalités de reclassement définies pour un attaché territorial (reclassement à l'échelon correspondant au même indice ou à l'indice immédiatement supérieur).

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	20	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux, notamment son article 136 ;

Vu la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 1-2 qui prévoit que la rémunération des agents employés à durée indéterminée fait l'objet d'une réévaluation au moins tous les trois ans, notamment au vu des résultats des entretiens professionnels prévus à l'article 1-3 ou de l'évolution des fonctions ;

Vu la délibération en date du 7 février 2005 portant création de l'emploi permanent de chargé de mission responsable de la vie associative, du Projet Educatif Local et des projets de développement contractuel ;

Vu la délibération n° 017240DE261020157 en date du 26 octobre 2015 fixant la rémunération afférente à ce poste en référence au 6<sup>e</sup> échelon de l'échelle de rémunération afférente applicable aux attachés territoriaux (échelle antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2017) ;

- Décide que la rémunération de l'emploi permanent de Chargé de mission responsable de la Vie associative, du Projet Educatif Local et des projets de développement contractuel est calculée par référence à l'échelon 6 de l'échelle applicable aux attachés territoriaux depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 à compter du 16 novembre 2017 ;
- Précise qu'en cas de modification de l'échelle de rémunération nécessitant un reclassement pour un agent titulaire, l'échelon de référence applicable à la rémunération de ce poste sera automatiquement modifié dans des conditions identiques (application du nouvel échelon

correspondant à l'indice majoré identique ou immédiatement supérieur à celui sur la base duquel sa rémunération est calculée) ;

- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

### **Affaires diverses :**

Monsieur Patrick GIRAUDEAU donne compte-rendu des délégations du Conseil Municipal au Maire pour la période du 17 septembre au 2 novembre 2017 (annexé au présent compte-rendu).

Monsieur GIRAUDEAU évoque ensuite la visite du Secrétaire d'Etat Julien DENORMANDIE qui a eu lieu le mardi 31 octobre 2017.

Cette visite a débuté par une présentation du projet de Maison des Services au Public à la Gare et la signature d'une annexe à la convention MSAP afin que La Maison Pop puisse gérer l'accompagnement des usagers aux démarches dématérialisées (permis de conduire, cartes grises, etc.).

Elle s'est poursuivie par une visite du Parc des Labyrinthes Mysterra au cours de laquelle le Ministre a manifesté son grand intérêt pour ce projet innovant.

Le reste de la visite ministérielle s'est ensuite déroulée à Jonzac où le Président BELOT a présenté les réalisations du territoire. Une conférence des territoires en présence des élus de Haute Saintonge était ensuite organisée au Centre des Congrès.

Monsieur le Maire fait ensuite un point sur le chantier du boulevard de Saintonge. Les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement seront prochainement achevés et seront suivis des travaux d'enfouissement de réseau.

Les travaux de réhabilitation du boulevard à proprement parler devraient débuter en mars 2018.

Enfin, Monsieur GIRAUDEAU fait un point sur l'organisation de la Foire du 11 novembre et explique qu'il manque quelques bénévoles sur le créneau horaire 2h45 – 9h afin d'assurer la prise en charge et la gestion des forains à leur arrivée. Ils demandent aux élus présents de se mobiliser et de mobiliser leurs connaissances.

Rien ne restant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30.

Le Maire,



Patrick GIRAUDEAU

Compte-rendu des délégations du Conseil Municipal au Maire :

période du 16/09/2017 au 02/11/2017 :

Item : Prise de toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits nécessaires sont inscrits au budget :

Date	Entreprise	Objet	Total TTC
19/09/2017	SICLI - CHUBB FRANCE	Vérification extincteurs + trappes désenfumage bâtiments	2 597,42
20/09/2017	TESSIER Philippe	Pain restaurant scolaire Janvier.	382,80
20/09/2017	SARL BOUE FRERES	Fournitures + entretien tracteur Kubota.	1 593,71
20/09/2017	COMPTOIR DE BRETAGNE	Petit matériel restaurant scolaire.	1 315,32
20/09/2017	SARL HORAUD MULTIMEDIA	Papier A4 et A3 écoles mairie et bibliothèque.	388,10
20/09/2017	SAS BURRO PRO	Fournitures scolaires école élémentaire.	3 640,41
20/09/2017	SAS BURRO PRO	Fournitures scolaires école maternelle.	1 821,09
20/09/2017	SARL LEGER PERE ET FILS	Balayage voirie.	768,00
20/09/2017	HORIS SAS	Réparation chambre froide restaurant scolaire.	281,70
20/09/2017	COOPERATIVE REGIONALE	Dentées forum assocs du 9 sept.	11,27
20/09/2017	SA DOUBLET	Pupitre, ruban, drapeaux et échappe inauguration cinéma.	1 049,30
20/09/2017	L'AVENIR ELECTRIQUE DE LIMOGES	Remplacement disjoncteur général local technique bassin ludique.	2 772,64
26/09/2017	MANUTAN COLLECTIVITES	Mobilier chaises, cloisons bureau cinéma + draps housse école maternelle	2 089,56
26/09/2017	SAS FORNEL FRERES	Dentées restaurant scolaire.	45,56
26/09/2017	SIRF	Dentées restaurant scolaire.	365,59
26/09/2017	SIRF	Dentées restaurant scolaire.	570,26
26/09/2017	SARL HORAUD MULTIMEDIA	Coque + verre protection téléphone portable ateliers.	12,81
26/09/2017	SAS JABEAU - BRICOMARCHE	Fournitures chardes.	32,54
26/09/2017	SAS JABEAU - BRICOMARCHE	Fournitures école vallet.	95,58
26/09/2017	SGDS - PROPNET	Produits dentretien.	1 939,20
26/09/2017	MANUTAN COLLECTIVITES	Support vélos mural école de Vallet.	262,80
26/09/2017	LEASE GROUP PUTEAUX FDS	Location copieurs mairie, bibliothèque et écoles.	1 455,60
26/09/2017	COOPERATIVE REGIONALE	Dentées vins d'honneur chantier jeunes + journées	64,04
26/09/2017	EURL BOUJU	Gravures médailles de la ville pour B. LALANDE et CHEF BRIGADE GENDARMERIE MONTENDRE.	100,00
26/09/2017	DUCHENE Isabelle - Atelier d'impression	Affiches journées du patrimoine Vallet.	86,40
26/09/2017	ASSOC NATIONALE PROTECTION CIEL ET ENVIRONNNT NOCTU	Frais de dossier concours 2017 villes et villages étoilés.	50,00

29/09/2017	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE	Réparation réseau pluvial rue de Bagatelle.	3 282,93
02/10/2017	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE	Création de 2 places handicapés cinéma.	10 214,34
03/10/2017	ASSOCIATION UNI-SON	Animation journées du patrimoine à Vallet le 16 sept.	4 257,00
04/10/2017	TERFACE - UNIBIND FRANCE	Acquisition destructeur documents KOBRA n° série 1	1 195,92
04/10/2017	DUREPAIRE SAS	Granulés chaudière gymnase.	2 832,73
04/10/2017	SIRF	Dentées restaurant scolaire.	602,15
04/10/2017	APAVE SUDEUROPE	Vérification installations thermique fluides sur bâtiments	763,73
04/10/2017	TAPHANEL Céline	Travaux voirie route de Croix gente Pouillac commune Vallet	1 341,60
04/10/2017	SUEZ RV OSIS OUEST	Hydrocurage réseaux d'eaux pluviales.	4 400,00
04/10/2017	LAROCHE MOTOCULTURE	Réparation brosses débrou.	385,04
04/10/2017	SARL T.S.M.	Décapage, dérochage et thermolaquage 4 portails cimetières chardes	2 125,00
04/10/2017	SASU ADHE PUB	Modification marquage banderolle don du sang.	72,00
04/10/2017	CODES ROUSSEAU - EDITIONS LA BAULE	Abonnement memento police administrative et routière	103,10
04/10/2017	SILLIKER SA	Frais d'analyses dentées restaurant scolaire.	125,94
09/10/2017	SARL BLAMONT ET FILS	Combustible école Chardes et école Vallet.	2 143,04
09/10/2017	SARL BLAMONT ET FILS	Combustible mairie.	4 560,00
09/10/2017	INTERMARCHE SA SAINTONGE DISTRIBUTION	Carburant véhicules 1ère quinzaine sept.	720,70
09/10/2017	SAS FORNEL FRERES	Dentées restaurant scolaire.	396,10
09/10/2017	MEDAN S.A.	Peinture traçage terrains foot.	1 488,05
09/10/2017	SAS CORBI GARAGE	Fourniture sac absorbant.	17,75
09/10/2017	COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DE CITE-MME	Activité voile estivale à Montendre.	1 140,00
09/10/2017	L'AVENIR ELECTRIQUE DE LIMOGES	Travaux électricité église de Vallet.	595,93
09/10/2017	SASU ADHE PUB	Pose film adhésif occultant sur vitres salles de classes école élémentaire	1 063,20
09/10/2017	SOLENTIS SA	Fourniture et pose garde coprs bloc scolaire.	660,00
09/10/2017	GALVA SUD OUEST	Sablage portail cimetière chardes.	634,97
10/10/2017	SOLURIS	Acquisition 2 TBI école élémentaire.	8 429,80
10/10/2017	SOLURIS	Acquisition EFluo facturation cantine + matériel.2	2 197,20
10/10/2017	MANUTAN COLLECTIVITES	Mobilier chaises, armoires cinéma.	2 093,53
11/10/2017	BRUNET Jean-Marc	Pain don du sang.	21,25
11/10/2017	DUCHENEE Isabelle - Atelier d'impression	Affiches salon du livre et tampons trodat mairie + livret 24 ans de mandat	574,20
11/10/2017	MAISON DE LA PRESSE DES HALLES	Presse bibliothèque.	28,90
11/10/2017	PHARMACIE DU CHATEAU	Produits pharmaceutiques école élémentaire.	77,78
11/10/2017	BETTINELLI Michaël	Création affiche salon du livre 2017.	150,00
11/10/2017	AIR LIQUIDE SANTE FRANCE	Location bouteilles oxygène bassin ludique.	198,07
11/10/2017	SUEZ RV OSIS OUEST	Nettoyage bacs à graisse restaurant scolaire.	393,86



11/10/2017	LUSSAULT SAS	Dépannage cloche église.	333,60
17/10/2017	CACC	Fournitures bâtiments + Sécurisation enceinte école élémentaire,	2 850,76
17/10/2017	COOPERATIVE REGIONALE	Denrées don du sang du 29 sept et denrées vin d'honneur	160,10
17/10/2017	A2C SERVICES	Double clé cinéma.	5,50
17/10/2017	BMSO - POINT P	Fournitures château, ateliers, chardes.	1 711,12
17/10/2017	CEDEO	Fournitures divers bâtiments.	226,81
17/10/2017	MARRAUD SAS	Fourniture sol PVC, colle + disques ponçage école élémentaire	298,46
17/10/2017	SAS JABEAU - BRICOMARCHE	Fournitures + petit outillage.	1 376,95
17/10/2017	REXEL FRANCE SAS - SUD OUEST	Petit matériel électrique bâtiments.	1 572,80
17/10/2017	SARL AFIX DIFFUSION	Porte affiche aluminium cinéma.	158,40
17/10/2017	SARL M.A.P. - MONTENDRE AUTO PIECES	Petit matériel véhicules.	98,41
17/10/2017	SICLI - CHUBB FRANCE	Support au sol extincteur cinéma.	68,78
17/10/2017	JARDINERIES MONPLAISIR SAS	Plants fleurs, gazon, insecticide et gants et chaussures chardes	113,97
17/10/2017	SARL BOUTELLER FRERES	Réparation véhicule ford connect.	170,57
17/10/2017	GALLIEE	Stage de formation mise à niveau Adobe Indesign service communication	924,00
20/10/2017	INTERMARCHE SA SAINTONGE DISTRIBUTION	Carburant véhicules 2è quinzaine sept.	1 237,43
20/10/2017	SIRF	Denrées restaurant scolaire.	1 734,94
20/10/2017	PPG DISTRIBUTION	Peinture ateliers.	387,29
20/10/2017	SGDS - PROPNET	Produits dentretien écoles.	118,32
20/10/2017	INTERMARCHE SA SAINTONGE DISTRIBUTION	Imprimante HP Deskjet 3634 + pack clavier et souris cinéma.	60,89
20/10/2017	SOLURIS	Acquisition écran d'ordinateur communication.	260,20
20/10/2017	HORIS SAS	Réparation sauteuse cantine école élémentaire.	593,95
20/10/2017	BODET SA	Maintenance tableau score gymnase du 01/10/2017 au30/09/2018	350,48
20/10/2017	PAGES JAUNES	Publication annuaire.	2 818,80
23/10/2017	CINE SERVICE	Fourniture billetterie informatisée pour le cinéma.	5 212,80
23/10/2017	SIRF	Denrées restaurant scolaire.	370,22
23/10/2017	SA FABIEN MATERIAUX	Fournitures entretien	86,99
23/10/2017	SARL BOUE FRERES	Fournitures ateliers.	346,78
23/10/2017	L'ECHOPE SARL	Vêtements de travail restaurant scolaire.	258,48
23/10/2017	SAS BURO PRO	Fournitures scolaires école élémentaire.	1 728,39
23/10/2017	SAS BURO PRO	Fournitures scolaires école maternelle.	148,91
23/10/2017	GABC DU VIGNEAU	Fauche prairies pour parking FREE.	1 167,10
23/10/2017	Entreprise BRET Florent	Etanchéité provisoire faïtage halles suite tempête Février,	168,00
25/10/2017	Cabinet Fabrice MOREAU	Mission économiste menuiseries extérieures école maternelle	4 212,00
25/10/2017	CARRIERES DE THENAC ET DE SAINTONGE	Pierre tour ronde château.	3 490,37

25/10/2017	SARL HORAUD MULTIMEDIA	Toner imprimante comptabilité.	179,90
25/10/2017	SAS JABEAU - BRICOMARCHE	Fournitures + petit matériel chardes.	119,65
25/10/2017	SAS JABEAU - BRICOMARCHE	Fournitures vallet.	195,07
25/10/2017	BREAUD Sébastien	24 fourreaux acier pour barrières amovibles devant mairie chardes	297,60
25/10/2017	INTERMARCHÉ SA SAINTONGE DISTRIBUTION	Fourchettes cantine chardes + Téléphone mairie de Chardes	44,40
25/10/2017	VEDIEF Collectivités	Vitrine informations mairie Chardes.	202,80
25/10/2017	SASU ADHE PUB	Pose film occultant 6 vitres salles réunions centre culturel	350,04
25/10/2017	SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRIFICATION	Remplacement driver bas remparts château.	62,75
25/10/2017	CONTROLE TECHNIQUE SUD	Frais visite véhicule Renault Master.	62,00
25/10/2017	SARL ACMI	Réparation camion nacelle.	6 151,21
25/10/2017	SASU ADHE PUB	Rénovation panneaux signalisation cinéma et parkings	237,96
25/10/2017	CATELLA Philippe	Visite médicale embauche GENEER Patrick.	34,50
26/10/2017	INTERMARCHÉ SA SAINTONGE DISTRIBUTION	Carburant véhicules 1ère quinzaine octobre.	587,44
26/10/2017	SAS FORNEL FRERES	Dentées restaurant scolaire.	618,18
26/10/2017	TESSIER Philippe	Pain restaurant scolaire.	102,08
26/10/2017	MORTUREUX Yolande	Livres bibliothèque.	538,84
26/10/2017	PREVENTION ROUTIERE	Atelier sensibilisation aux risques routiers séniors semaine bleue	320,00
26/10/2017	SARL BERGER	Destruction charpentière chêne école maternelle.	199,80
26/10/2017	AUTO PNEUS SERVICE	Réparation FORD dépose boîte à vitesse et remplacement filtre et embrayage	1 735,50
26/10/2017	SAS CORBI GARAGE	Réparation véhicule boxer.	277,64
26/10/2017	HORIS SAS	Réparation lave vaisselle restaurant scolaire	331,01
26/10/2017	SAS FROID CUISINE 33	Réparation sauteuse gaz cuisine village de vacances	283,63
30/10/2017	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE	Mission esquisse aménagement abords de la piscine	2 500,00
30/10/2017	SIRF	Dentées restaurant scolaire.	954,43
30/10/2017	SARL HORAUD MULTIMEDIA	Cartouches d'encre imprimante ateliers.	46,89
30/10/2017	COMPTOIR DE BRETAGNE	Bacs gastronomes inox restaurant scolaire.	904,32
30/10/2017	MANUTAN COLLECTIVITES	Ecran mural projection centre multimédia.	166,14
30/10/2017	GETADE	Gazon et engrais espaces verts.	1 122,00
30/10/2017	CONTROLE TECHNIQUE SUD	Frais visite véhicule peugeot boxer.	62,00
30/10/2017	LAROCHE MOTOCULTURE	Réparation matériel debrou.	257,50
30/10/2017	SAS FROID CUISINE 33	Intervention sur four cuisine + fourneau gaz village vacances	723,50
30/10/2017	COOPERATIVE REGIONALE	Dentées salon du livre du 22/10/2017.	117,41
30/10/2017	GIFI DISTRI 29	Nappe forum des associations.	64,00
30/10/2017	MONTENDRE TRAITTEUR	Buffet salon du livre du 22/10/2017.	1 406,04
30/10/2017	DUCHENE Isabelle - Atelier d'impression	Impression papier en tête mairie.	278,40

Item : Réaliser des lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 600 000 euros :

Ligne de trésorerie souscrite auprès de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes le 16/10/2017 pour un montant de 300 000 € indexée au taux fixe annuel de 1,27 % par an et un taux effectif global de 1,38 % (frais de dossier : 300 € - commission de non-utilisation de 0,30 % de la différence entre le montant de la ligne de trésorerie et l'encours moyen des tirages au cours de la période).

Item : Exercer au nom de la Commune, les droits de préemption définis par le Code de l'Urbanisme, que la Commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article L 213-3 de ce même Code, conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 19 septembre 2005 délimitant les zones soumises à droit de préemption :

Requ le	Propriétaire	Mandataire	Nature et adresse du bien	Sion et n°	Surf parcelle	Prix	Date	Bénéficiaire	Renonc.	Date départ
21/09/2017	Michel BLONDEL	Me Florence FUSTER-MILLERE	Habitation 42; rue du Printemps	AB n°6 et 7	11 A 85 CA	90 000,00 €	02/10/2017	M. Jean PELAGE	X	04/10/2017
25/09/2017	Wendy CASTEJON- BERMAR et Soraya CASTEJON	Me Sébastien FIEUZET 6 Impasse des Bruyères 17130 MONTENDRE	Habitation 38 rue du Moulin Bouisson	BB n°53	15 A 39 CA	140 000,00 €	02/10/2017	M. Mathieu BERNARDON et Mme Sophie CASTEJON	X	04/10/2017
25/09/2017	Claudie GAUVIN- GANDEMER	Me Sébastien FIEUZET 6 Impasse des Bruyères 17130 MONTENDRE	Habitation 19 rue du Printemps	AB n°76 et 77	20 A 56 CA	115 000,00 €	02/10/2017	M. et Mme Nicolas Jean Bruno ROUILLARD	X	04/10/2017
26/09/2017	Romain et Mathilde FEUILLET	Me Jérôme DEL YFFER 13 rue Principale 33820 ETAULIERS	Habitation 13 rue de la Rivière	AA n°249	7 A 37 CA	185 000,00 €	02/10/2017	M. et Mme Alexandre TABARKY	X	04/10/2017

03/10/2017	SCI des GENETS	Me Sébastien FIEUZET 6 Impasse des Bruyères 17130 MONTENDRE	Habitation 31 B rue des Brouillauds	AB n°114	2 A 53 CA	35 000,00 €	04/10/2017	M. Bernard TURPAUD	X	05/10/2017
03/10/2017	Christophe COUESNON	Me Sébastien FIEUZET 6 Impasse des Bruyères 17130 MONTENDRE	Habitation rue du Grand Prés	AD n°71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81 et 82	8 A 86 CA	222 500,00 €	04/10/2017	M. François Olivier DEMEURISSE et Mme Caroline Odile DUREAU	X	05/10/2017
03/10/2017	Violette AUDAIRE	Me Anne CHENU chemin des Groies de chez Fouché 17504 JONZAC	Habitation 11 B rue de la Rogère	AN n°43	8 A 30 CA	77 000,00 €	04/10/2017	M. Mathieu CASTAGNE	X	05/10/2017
10/10/2017	Philippe LAGRENAUDIE	Me Fabienne MASSON 1 Place des Cônes 33390 BLAYE	Habitation 5 rue du Printemps	AB n°87	1 A 82 CA	22 000,00 €	16/10/2017	M. et Mme Laurent JANICOT	X	18/10/2017
23/10/2017	SCI Rédecence BELLEVUE	Me Fabienne MASSON 1 Place des Cônes 33390 BLAYE	Immeuble 36 route route de Blaye	AA n°3	93 A 69 CA	870 000,00 €	30/10/2017	MEULAN IMMO	X	03/11/2017
30/10/2017	Florian GESTAS et Patricia PINSUTTI	Me Caroline SANTOS-MAUVEZIN 2 rue du Château 33920 SAINT-SAVIN	Habitation Le Pavillon	090 A n°741	39 A 75 CA	153 000,00 €	30/10/2017	M. et Mme ERIC BUFFET	X	02/11/2017

Item : demander à tout organisme financeur l'attribution de de subventions dans la limite d'un montant de subvention de 800 000 € par financeur par projet :

DECISION n° 017240DE210920171 DU MAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2017 PORTANT DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL (CONTRAT DE RURALITE) POUR LA CREATION D'UNE MAISON DES SERVICES AU PUBLIC :

Sollicitation d'une subvention de 210 321,69 € auprès de l'Etat au titre du FSJPL, dans le cadre du contrat de ruralité, pour la création d'une Maison des Services au Public selon le plan de financement suivant :

Organisme	Taux de subvention	Montant de subvention
Etat (DETR)	25,71 %	162 600,00 €
Etat (FSJPL)	33,26 %	210 321,69 €
Conseil Départemental	6,04 %	38 170,81 €
CAF	15 %	94 867,50 €
Commune	20,00 %	126 490,00 €
	TOTAL	632 450,00 €

DECISION n° 017240DE111020171 DU MAIRE DU 11 OCTOBRE 2017 PORTANT DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS GROSSES REPARATIONS ET CONSTRUCTIONS SCOLAIRES DU PREMIER DEGRE DU CONSEIL DE PARTEMENTAL DE CHARENTE MARITIME :

Sollicitation d'une subvention de 12 500 € (25% d'une dépense éligible plafonnée à 50 000 €) auprès du Conseil Départemental de Charente Maritime, dans le cadre du fonds d'aide aux grosses réparations et constructions scolaires du premier degré, pour la tranche n° 1 des travaux de changement des menuiseries extérieures de l'école maternelle de Montendre selon le plan de financement suivant :

	Taux	Montant
Etat (DETR)	25%	18 478,70 €
Etat (FSIPL)	38,09%	28 153,13 €
Conseil départemental	16,91%	12 500,00 €
Commune	20%	14 782,96 €
<b>Total</b>		<b>73 14,79 €</b>

Sollicitation d'une subvention de 12 500 € (25% d'une dépense éligible plafonnée à 50 000 €) auprès du Conseil Départemental de Charente Maritime, dans le cadre du fonds d'aide aux grosses réparations et constructions scolaires du premier degré, pour la tranche n° 2 des travaux de changement des menuiseries extérieures de l'école maternelle de Montendre selon le plan de financement suivant :

	Taux	Montant
Etat (DETR)	25%	16 140,98 €
Etat (FSIPL)	35,64%	23 010,15 €
Conseil départemental	19,36%	12 500,00 €
Commune	20%	12 912,78 €
<b>Total</b>		<b>64 563,91 €</b>

DECISION n° 017240DE171020171 DU MAIRE DU 17 OCTOBRE 2017 PORTANT DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS DE REPARTITION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE DE CHARENTE MARITIME :

Sollicitation d'une subvention de 11 914,90 € (40 % du montant de l'opération d'aménagement de 27 places de parking sur l'avenue de la Gare) auprès du Conseil Départemental de Charente Maritime, dans le cadre du Fonds de répartition du produit des amendes de police selon le plan de financement suivant :

	Taux	Montant
Etat	40 %	11 914,90 €
Fonds départemental amendes de police	40 %	11 914,90 €
Commune	20%	5 957,45 €
Total		29 787,25 €

